

PROTECT PLUS

Parce que vous êtes des spécialistes dans votre domaine et que vous êtes conscients que vous devez protéger vos acquis et ne pas mettre votre patrimoine et vos sources de revenus en péril. **ASTREE** a mis au point pour vous, **PROTECT PLUS**. Une protection : complète, flexible, novatrice et simple.

Complète et flexible

PROTECT PLUS est une protection complète qui s'adapte à la profession de chacun. Elle comprend une gamme de garanties dont une garantie de base qui va de l'incendie-explosion à la couverture de votre responsabilité civile en tant qu'exploitant. D'autres risques peuvent être couverts notamment : les dégâts des eaux, les bris de glaces, les vols ainsi que des extensions spécifiques.

PROTECT PLUS est une protection adaptable aux situations les plus variées. Vous pouvez moduler votre contrat à votre guise selon vos besoins et la nature de votre activité

Novatrice

PROTECT PLUS, va plus loin qu'un contrat d'assurances classique en vous proposant des garanties nouvelles. Vous pouvez suivant votre profession et vos besoins enrichir votre protection en souscrivant à une garantie assurant le maintien d'un revenu en cas d'interruption de votre activité. Ou bien, votre défense et recours devant les tribunaux dans le cadre de votre profession. **PROTECT PLUS**, peut aussi couvrir les marchandises qui sont déposées dans vos meubles réfrigérants.

Simple

Pour bénéficier des avantages de la protection de **PROTECT PLUS**, il vous suffit de compléter la garantie de base par une ou plusieurs des garanties optionnelles. En plus, vous profitez d'un tarif performant et flexible qui s'adaptera quel que soit votre situation.